

Compte-rendu Conseil municipal du 28/09/2016

Secrétaire : Mme Barbié Véronique

Présents :10

Procuration Stéphane Agricola à Rémi Clénet

Délibérations :

1-Extinction de l'allumage public la nuit : adoptée à l'unanimité arrêté pris par le maire.

2-Modification d'un régime indemnitaire : acter le type de poste, le contrat, le lieu. Adoptée à l'unanimité

Heures supplémentaires : temps complet

Heures complémentaires : temps partiel

3-Modification règlement prêt de matériel : le prêt reste gratuit, avec une caution de 500€.

Si intervention des agents municipaux : 2€/ table et 0,20€/ chaise.

Si dégradation ou disparition : 100€/table et 20€/ chaise .

Modification mise en place au 1^{er} octobre 2016. Révisée chaque année.

Adoptée à l'unanimité.

4-Modification règlement location salle polyvalente : évacuation des déchets(oubli) 175€ de location 25€ de Sictomu.

Caution 1000€. Tarif en vigueur au 1^{er}/10/2016.

Adoptée à l'unanimité.

Avis :

5-Avis du CM sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire émis par l'ARS Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Avis à la majorité pour les 6 territoires (6 votes) et 1/3 territoires (4 votes) et 1 abstention.

Affaires communales :

6- Personnels : surcharge de travail de la secrétaire voir les missions à confier.

Les élus avec ou sans indemnité auront une ponction pour le DIF (Droit pour la formation)

7-Sictomu : émission d'un titre de paiement suite au rapport d'activité avec le tonnage traité.

Convention de la voirie du lotissement pour reprise dans le domaine public.

8-Signalisation : rencontre unité département de Bagnols

*Vitesse à 70km/h du rond- point du château au panneau ARGILLIERS : devis panneau 4400€ pour subvention 4700€

*Déplacement de l'arrêt de bus sur la place du village, possible mais attendre l'autorisation des transports départementaux.

*Horaires : problème du matin et du soir : pas de bus. Ligne B21 6h37 le matin MAIS pas d'arrêt le soir !

*Plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Vers sur des parcelles d'Argilliers !

Argilliers est une zone vulnérables aux nitrates, les sols sont déjà saturés : réponse de la SAUR pas de problème !! Validation par le Préfet !!

Problèmes présence de métaux lourds, l'épandage.. Contrôle des boues en amont.

*Gens du voyage : poser des blocs de pierre 28m des colonnes de tris au terrain de foot=500-600€ de blocs de pierre

Voir d'autres solutions : vendre le terrain= arènes de la fête sur le terrain de foot...

Mur...

*Numérotation

Sécurisation de l'accès à l'école : interphone+ visiophone+... dossier de subvention au 10/10 de 20 à 80%

*Capitaine des pompiers : 28 fois en 2015 risque incendie. Accès DFCI barrière cassée

*Téléphone Orange : suppression de la cabine devant la mairie= place handicapé

*Pacte territorial : tout est subventionnable dans une commune par le département avec des conditions.

9-*Expo Le Baron de Castille : très bien environ 100 personnes lors des journées du patrimoine. Remise en état du cimetière.

*Expo Le Pont du Gard de Mr Larnac pendant les vacances de Toussaint, mise en place à voir.

*Big Zazou intervention de Babart 25/10

*Repas des aînés le 16/10 au Pont du Gard

*Loto des Boissettiers le 20/11.

Nouvelle dispo pour les débits de boissons le 18/10 de 14h à 17h formation chez Vattel ;

*Ecole :Conseil d'école le 18/10 à 17h30

*APEA : nouveau bureau ;

*Budget école 2017 : 57€/ élève=52€

2018-2020 risque de 2 classes ! Réflexion sur le devenir de l'école

*Espace ENT : création pour les parents d'élèves accès (1€50 / élève)

*Bibliothèque : journée portes ouvertes samedi 1^{er} octobre de 10h à 12h.

Intercommunalité :

11-Mme Péridier n'est plus maire de Saint Bonnet c'est Mr Moulin.

Réduction des 11 commissions à 6 commissions ouvertes à tous les élus.

Attribution de fond de concours par la ComCom pour financer des projets selon un % par rapport à la richesse de la commune.

12-Sictomu : nouveau président

R. Clénet nommé

Syndicat mixte du Gardon : Parc Naturel Régional 2016-2020 avec intégration de la commune d'Argilliers (pas d'autoroute dans le périmètre qui revient au découpage de la ComCom)

Fin de séance 21h50